**Les formes brèves / le proverbe**

**Introduction**

Le proverbe se donne, dans son expression concise, elliptique et imagée, comme une vérité d'expérience, comme un conseil de sagesse adapté à tous types de situation, commun à un groupe social. Ses caractéristiques essentielles sont, d'une part, sa source orale et communautaire : effectivement, son origine est souvent ignorée ou repoussée dans un temps ancien quasi immémorial et il est transmis de « bouche à oreille », comme une rumeur, mais une rumeur qui se serait établie et qui serait véridique. Cette origine intemporelle est également (la plupart du temps et sauf exception) anonyme : l'émetteur en est indéfini. Cette impersonnalité propre à une sagesse collective se définit d'autre part par l’immuabilité de sa structure, un style propre, reconnaissable, qui lui assure immédiatement son statut de savoir catégorique et invariant. Cette sagesse proverbiale s’avère être un gage contre le temps et une référence invariable et permanente par-delà les particularités et les individualités.  
« Le proverbe est une sorte de court poème, souvent rimé, toujours rythmé d'une certaine manière, de façon que la mémoire machinale ne le déforme pas aisément. Ainsi il se fait notre importun compagnon. L'agitation même de notre esprit fait surnager le proverbe ; nos folles pensées ne peuvent l'entamer » (Alain, Les passions et la sagesse).  
Dans son ouvrage consacré au proverbe allemand (Deutsche Sprichwörterkunde, Munich, 1922), Frédéric Seiler le décrit comme,  
« une locution ayant cours dans le langage populaire, refermée sur elle-même, ayant une tendance au didactisme et une forme relevée ».  
Toutefois, A.Jolles relève que ce concept de sagesse populaire demeure assez vague et ne nous renseigne pas sur la singularité de cette forme du langage. Quant à Herder et l'idéologie romantique, ils n'ont pas hésité à rapprocher le proverbe de la poésie populaire, du conte populaire et de toutes ces productions nées des profondeurs énigmatiques de l'imagination d'un peuple (Volksgeist).  
« En tant que totalité le "peuple" ne crée rien. Toute création, toute invention, toute découverte procède toujours d'une personnalité individuelle. Il faut nécessairement que tout proverbe ait été énoncé un jour et quelque part. Après qu'il eut plu à ceux qui l'entendirent ils le propagèrent comme locution proverbiale et on l'a probablement retaillé ensuite et retouché jusqu'à ce qu'il ait une forme pratique pour tout le monde et soit devenu ainsi un proverbe universellement connu » (Seiler).  
Cependant, cette polémique sur l'origine et la nature du proverbe ne peut dissimuler plusieurs réalités. Tout d’abord, cette forme d’expression a été avantagée dans toutes les civilisations et cultures orales. Il faut analyser ensuite le passage de cette locution de la création à la consécration en tant que proverbe. Des phrases d'œuvres littéraires ont été consacrées proverbes (ainsi certains vers des fables de La Fontaine). Mais cette consécration fait passer en premier lieu le caractère universel de l’expression et fait oublier le nom du créateur. L'acceptation comme proverbe d'une locution coïncide avec une modification du degré d'appréhension et suppose que la locution soit devenue et ait été reconnue bien commun à tout un groupe social. Le concept de « populaire » est beaucoup trop vaste ; il importe de déterminer le groupe social de référence, car il existe diverses catégories de proverbes spécifiques à des métiers, des classes sociales. Le proverbe retrace toute une expérience susceptible d’être généralisée, et exprime au sens propre du terme une sagesse issue d’un ensemble social.

**Maxime et proverbe**

Ces spécificités ont permis à Roland Barthes (dans son introduction aux Maximes de La Rochefoucauld, Paris, 1961) d'opposer intelligemment la maxime et le proverbe comme le bourgeois et le populaire. Opposition, qui, certes, reste à relativiser (ne serait-ce que par les frontières perméables entre les deux formes), mais qui est assez fonctionnelle.  
« Le proverbe, ancestral, participe encore d'une saisie instrumentale du monde comme objet. Le proverbe populaire prévoit, beaucoup plus qu'il n'affirme. Il reste la parole d'une humanité qui se fait, non qui est. L’aphorisme bourgeois appartient au métalangage, c'est un langage, second qui s'exerce sur des objets préparés. Sa forme classique est la maxime. Ici, le constat n'est plus dirigé vers un monde à faire, il doit couvrir un monde déjà fait ».  
Mais outre cette première distinction, une seconde s'impose : le proverbe est un langage premier, la maxime ressortit d’un métalangage, c’est-à-dire d’une réflexion sur le langage lui-même. Discours « transpersonnel » de la collectivité, la maxime ou l’aphorisme témoigne d'une  
« défiance envers le langage et d'une incapacité à communiquer, parent d'un mépris de la langue commune qui est conçue comme un instrument avili. Le proverbe fait le contraire : il se fait dans et non contre la langue commune. Il réalise au lieu de soupçonner» (Barthes).  
Le contraste avec cette forme « commune », « populaire », « vulgaire » est souvent avancé comme facteur de distinction. Ainsi Lord Chesterfield disait-il, dans une lettre de 1741, à son fils :  
« un homme distingué n'a jamais recours aux proverbes et. aux aphorismes vulgaires » (a man of fashion never has recourse to proverbs and vulgar aphorisms).  
Alors que la maxime instaure une distance, le proverbe opte pour la familiarité (« style familier que l'on n'emploie guère que dans la conversation » dit l'Encyclopédie de Diderot) issue de l'expérience, ce qui fait en sorte que les diverses contradictions existant entre les proverbes ne remettent pas ces derniers en cause et n’enlèvent rien à leur force (ce que notait un personnage de Musset, Emmeline : « J'aime peu les proverbes [...] parce que ce sont des selles à tous chevaux; il n'en est pas un qui n'ait son contraire et, quelque conduite que l'on tienne, on en trouve un pour s'appuyer »). L'aspect didactique reste limité à une conclusion. Ce caractère conclusif du proverbe comme « fin-mot et mot de la fin » est explicité ainsi par Wilhelm Grimm :  
«Le vrai proverbe populaire ne donne pas volontairement un enseignement. Il n'est pas le résultat de considérations solitaires mais le jaillissement fulgurant d'une vérité ressentie de longue date et qui trouve elle-même son expression la plus haute ».

**Diversité thématique du proverbe**

Pratiquement tous les champs thématiques sont abordés par les proverbes, car ils concernent le temps, ses divisions et ses prévisions : « Quand octobre prend fin / La Toussaint est au matin » ; « A la Saint-Antoine / Les jours croissent le repas d'un moine »; « S'il pleut le jour de saint Médard / Il pleuvra quarante jours plus tard », etc. Les travaux des champs : « Qui dort en août dort à son coût » ; « Labour d’été vaut fumier » ; « Qui sème dru récolte menu / Qui sème menu récolte dru ». Des recettes de toutes sortes concernant la vie quotidienne sous tous ses aspects : « Il n'est sauce que d'appétit » ; « Qui n'a patience, il n'a rien / Qui attendre peut, a ce qu'il veut » ; « Fais ce que dois, advienne que pourra » ; « Souvent femme varie, bien fol est qui s'y fie » ; « Ce que femme veut, Dieu le veut » ; « Qui aime bien châtie bien ». Des conseils concernant la vie en société comme ceux de ne pas se mêler des affaires du voisin (« Chacun mouche son nez »), ne pas prêter d'argent (« Au prêter Dieu, au rendre Diable »), éviter les querelles, ne. pas se fier aux apparences, etc.

**Le proverbe comme patrimoine culturel**

La présence de proverbes est attestée depuis la plus haute antiquité, à Sumer, en Égypte, dans la Bible (avec le livre des Proverbes) ; en Grèce (voir le Corpus Parœmiographorum de E. Leutsch et F.G. Schneidewin, 1839, 1851, et les recueils des paroémiographes grecs tels que Zenobius, Diogenianus, Cyprius, etc.) ; dans l’antiquité latine dont la sagesse fait l'objet de savants et pratiques recueils dès le Moyen Age (Les Diz et Proverbes des Sages, le Dialogue de Marcoul et Salomon, le Recueil de Estienne Legris, XVème siècle) ; et surtout à la Renaissance qui, avec Érasme dans ses Adages (1500, etc.), avec Baïf et ses Mimes, enseignement et proverbes (1576), avec les Distiques de Caton et d'autres, se plaisent à faire jouer ensemble proverbes populaires et sagesse antique (comme on le voit avec Pantagruel et Sancho Pança). Mais on se méfie tout autant de cette « raison paresseuse » porteuse d'opinion vulgaire qui fait tout « croire à crédit » (comme le dit Henri Estienne dans son Apologie d’Hérodote). Instrument de rire et de moquerie au Moyen-Age, le proverbe est apprécié à la Renaissance pour ses paradoxes.  
Les recueils de proverbes qui se multiplient à la Renaissance sont un objet d'intérêt croissant pour la philologie et la pédagogie : ainsi Henri Estienne leur accorde-t-il une large place dans son Projet de livre intitulé de la Précellence du langage françois (1579) tout comme Etienne Pasquier qui, lui aussi, s'attache à donner des explications à ceux dont le sens peut être devenu insaisissable avec l'usage et le temps. Mieux, le proverbe à travers les âges annonce le prolongement de l'humanité. Ainsi Michelet à propos d'Érasme écrit-il :  
« On vit que la majeure partie de ces proverbes antiques n'en étaient pas moins modernes, que l'antiquité n'était pas un illisible grimoire, monopole des savantasses, qu'elle était nous-mêmes, et l'homme éternellement identique ».  
Le proverbe est en quelque sorte le dépositaire de la richesse de la langue et d'une culture dont l'étude philologique et étymologique permettra d’en mesurer toute l'étendue et l'intérêt : Fleury de Bellingen (L'étymologie ou explication des proverbes français, 1656) ; Antoine Oudin (Curiosirés françaises, 1640) ; une approche plus scientifique sera faite par Leroux de Lincy avec son Livre des Proverbes (1859) qui divise les proverbes en différentes catégories.

**Le proverbe en littérature**

L’introduction du proverbe dans la poésie (chez Villon par exemple), dans la rhétorique (« un proverbe peut avoir une grande force, soit que tu veuilles persuader, soit que tu réfutes l'adversaire », écrit Érasme), au théâtre (dans les moralités, mystères, soties ou farces de la littérature médiévale, par exemple), dans le roman (roman de Renard, romans de chevalerie, etc.), est fréquente et à desseins divers (conclusion morale, réflexion comique, reprise rythmique à valeur de point d'orgue, etc.). Rabelais en fait un emploi comique quand il les amasse pour signaler les absurdités du jeune Gargantua qui « se cachait en l'eau pour la pluie, battait à froid, songeait creux, faisait le sucré, écorchait le renard, disait la patenôtre du singe, retournait à ses moutons; tournait les truies au foin, battait le chien devant le lion, mettait la charrette devant les bœufs, se grattait où ne lui démangeait point, etc. ».  
Le proverbe lui-même a pu donner naissance à une forme dramatique, à des saynètes inventées en société dans lesquelles le jeu consistait à reconnaître un proverbe (comme l'avait fait Mme de Maintenon pour les demoiselles de Saint-Cyr) ou de manière plus élaborée, à des « proverbes dramatiques » comme ceux de Carmontel (1768), genre auquel Collé, Moissy, Musset. O. Feuillet et d'autres participèrent.  
Le « wellérisme » est une autre pratique du proverbe. Ce procédé est inspiré par Sam Weller, héros de Dickens, qui utilisait avec prédilection cette forme de micro-récit dérivant de la citation et défini par Arnold van Gennep comme une  
« forme de dicton stéréotypé qui consiste à faire appel pour affirmer un fait ou prouver une morale à un témoin imaginaire ».  
Différentes de la citation savante, ces références populaires ont une fonction ironique qui naît fréquemment de l'écart créé par le locuteur fictif et la citation tout autant fictive : « Viens, nous allons pêcher, dit le pêcheur, au ver de terre » ; « Tout le monde peut se tromper, dit le hérisson descendant de la brosse à habit » ; « Le temps c'est de l'argent, dit l'agent comptable qui rajouta la date ».  
Défini par une manière de parler particulière, le proverbe est un « chef-d'œuvre langagier en miniature » d'une forte prégnance grâce à des connotations réalistes, une forme binaire simple, un style « télégraphique », dans lequel sont fréquemment omis articles, verbes ou pronoms relatifs, un usage répétitif d'allitérations, d'assonances de similitudes, de métaphores ou de comparaisons. Ces locutions figées peuvent faire l'objet de réécriture au second degré, le proverbe devenant l'hypotexte d'une parodie ou d'un pastiche. Balzac déjà: « Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu hais ». Les modifications peuvent donner lieu à toutes sortes de variations (cf. C. Moncelet, « A travers un étrange proverbier », in Formes littéraires brèves) tout en respectant plus ou moins les contraintes formelles du genre : « A bon chameau, bon rameau » (Boris Vian) ; « Il ne faut pas poéter plus haut que son luth » (Willy) ne contredisent pas les lois du genre.  
Ainsi les Cent cinquante-deux proverbes mis au goût du jour d'Eluard et Péret renversent-ils le caractère mécanique et banal du proverbe dans une parodie surréaliste pleine de saveur avec « glissements progressifs du signifiant » (M.-P. Berranger) : « Il n'y a pas de désir sans reine » ; « Qui sème des ongles récolte une torche » ; « La métrite adoucit les flirts » ; « Il n'y a pas de cheveux sans rides » ; « Un albinos ne fait pas le beau temps », etc. D'autres écrivains ont cédé à la tentation de créer de nouveaux proverbes, tels Vialalte, Tardieu. Pierre Dac, Cavanna, Pierre Desproges, Elsa Triolet. Le jeu surréaliste révoque la sagesse des nations et introduit, par le biais de la mécanique proverbiale, de nouvelles rencontres non sans quelque hypothétique poésie. Il nous prévient que nous prenons conscience de la structure syntaxique de la phrase avant de prendre connaissance du sens des mots isolés.  
Cet intérêt aux schèmes formels (d'autres parleront d'inconscient du langage) peut aussi déterminer un esprit figé et recroquevillé sur des habitudes et des automatismes. Rachid Boudjedra dans l'Escargot entêté use singulièrement de ce réflexe langagier,  
« mécanisme obsédant et obsédé de l'énonciation proverbiale, pour signifier ce qui « s'entête » dans le cerveau de son narrateur gagné par la folie et qui tente de se raccrocher à la loi de la mère, dont le lecteur comprend assez vite qu'elle n'est pas tout à fait étrangère au délire de son fils. »  
Le narrateur énumère ainsi une série de proverbes arabes, sagesse orale qui objecte ses raisons au rationalisme administratif dans lequel il est pris et qui est une sorte de rempart fétiche maternel derrière lequel il abrite sa raison vacillante.  
« En accentuant le mécanisme de répétition du proverbe, un discours figé s'élabore sous les yeux du narrateur : « Ma mère disait on ne cache pas le soleil avec un tamis [...] Elle disait l'abstinence sied aux honnêtes gens et fait du bien aux poumons […] Ma mère disait la pluie en mars, c'est de l'or en barre […] Ma mère m'a appris à ne pas me mettre entre les deux bosses du chameau », etc. Analphabète, elle avait « un répertoire de proverbes fabuleux. Raccourcis fulgurants de la réalité verglacée et craquelée! ». Proverbes prodigieux qu'elle cultivait ainsi que la menthe pour le thé dont elle consommait plusieurs litres par jour. « Ses proverbes sont une source constante d'enrichissement pour moi. Je les ai mis sur fiches d'ailleurs. Une centaine environ ». On comprend que son fils la considère comme infaillible.»  
L’escargot entêté est absolument révélateur de l’usage du proverbe en littérature en tant que sagesse machinale non critique qui modère de ses lois souvent antinomiques mais autoritaires le cours de la vie.  
« Il n'est pas étonnant que ce soit un être dont l'esprit vacille qui se raccroche ainsi à des vérités toutes faites, dernières certitudes avant le délire. »